

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMERSION

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

31 MARS 2021

Rapport des auditeurs
Déclaration de la situation financière
État des revenus et dépenses
État l'évolution de l'actif (passif) net
État des flux de trésorerie
Notes accompagnant les états financiers
Annexe - Sommaire des revenus et dépenses



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
L'Association canadienne des professionnels de l'immersion:

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Association canadienne des professionnels de l'immersion, qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de de L'Association canadienne des professionnels de l'imme au 31 mars 2021 , ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport du vérificateur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables sous licence publique
Ottawa, Ontario
26 oct 2021

Autorisé par des comptables agréés de l'Ontario à exercer la comptabilité publique

FROUIN
GROUP

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMERSION

DÉCLARATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2021

	2021	2020
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	\$ 423,759	\$ 157,404
Montants à recevoir (note 5)	48,700	9,482
TVH/TVQ à recevoir	65,938	40,385
Placements à court terme (note 2g)	32,774	32,199
Avances et dépenses payées d'avance (note 7)	<u>32,146</u>	<u>29,036</u>
	603,317	268,506
IMMOBILISATIONS (note 2h & 3)	<u>37,533</u>	<u>0</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>\$ 640,850</u>	<u>\$ 268,506</u>
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer et frais encourus	\$ 214,810	\$ 105,040
Versements du gouvernement	7,387	5,635
Contributions reportées	<u>290,350</u>	<u>50,250</u>
	512,547	160,925
PASSIF À LONG TERME (note 11)	<u>30,000</u>	<u>0</u>
TOTAL DES PASSIFS	<u>542,547</u>	<u>160,925</u>
ACTIF (PASSIF) NET		
Non affecté	53,303	62,581
Réserve - Fonds d'urgence	25,000	25,000
Réserve - Fonds de communications	<u>20,000</u>	<u>20,000</u>
	98,303	107,581
	<u>\$ 640,850</u>	<u>\$ 268,506</u>

POUR LE CONSEIL:

Administrateur: _____

Administrateur: _____

(Voir les notes d'accompagnement aux relevés des comptes financiers)

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMERSION

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2021

	2021	2020
REVENUS		
Cotisations des membres	\$ 30,079	\$ 49,208
Inscriptions aux activités	0	196,388
Exposants, partenariats et publicités	32,853	102,501
Publications	505	5,031
Subventions - Patrimoine canadien (note 6)	1,035,888	642,894
- Ministère de l'éducation l'ontario	0	102,869
- autres	16,300	3,000
Autres revenus	<u>7,689</u>	<u>9,974</u>
	<u>1,123,314</u>	<u>1,111,865</u>
DÉPENSES		
Salaires	416,114	310,908
Honoraires professionnels et consultations	479,396	328,975
Déplacements	43,708	165,200
Publicité	107,474	25,146
Coûts opérationnels	81,269	254,808
Autres dépenses	147	8,770
Amortissement	<u>4,484</u>	<u>0</u>
	<u>1,132,592</u>	<u>1,093,807</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	\$ <u>(9,278)</u>	\$ <u>18,058</u>

(Voir les notes d'accompagnement aux relevés des comptes financiers)

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMERSION

ÉTAT L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF (PASSIF) NET

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2021

	2021	2020
ACTIF (PASSIF) NET NON AFFECTÉ		
Solde en début de l'exercice	\$ 62,581	\$ 44,523
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	<u>(9,278)</u>	<u>18,058</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>\$ 53,303</u>	<u>\$ 62,581</u>
RÉSERVE - FONDS D'URGENCE		
Solde en début et fin de l'exercice	<u>\$ 25,000</u>	<u>\$ 25,000</u>
RÉSERVE - FONDS DE COMMUNICATIONS		
Solde en début et fin de l'exercice	<u>\$ 20,000</u>	<u>\$ 20,000</u>

(Voir les notes d'accompagnement aux relevés des comptes financiers)

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMERSION

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2021

	2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédant (déficit) des recettes par rapport aux dépenses de l'exercice	\$ (9,278)	\$ 18,058
Ammortissement	<u>4,484</u>	<u>0</u>
	(4,794)	18,058
Évolution du fond de roulement		
Montants à recevoir	(64,771)	51,700
Placements à court terme	(575)	(879)
Augmentation des prêts à payer	30,000	0
Avances et dépenses payées d'avance	(3,110)	(8,175)
Achat d'immobilisations	(42,017)	0
Comptes à payer et frais encourus	109,770	5,366
Cotisations reportées	1,752	2,729
Contributions reportées	<u>240,100</u>	<u>(57,316)</u>
AUGMENTATION DE L' ENCAISSE	266,355	11,483
Encaisse (endettement en banque) - début de l'exercice	<u>157,404</u>	<u>145,921</u>
ENCAISSE (ENDETTEMENT EN BANQUE) - FIN DE L'EXERCICE	\$ <u>423,759</u>	\$ <u>157,404</u>
Représenté par:		
Encaisse	\$ <u>423,759</u>	\$ <u>157,404</u>

(Voir les notes d'accompagnement aux relevés des comptes financiers)

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMERSION**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTAT FINANCIERS****POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2021****1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME**

Pierre angulaire de l'immersion française au Canada, l'Association canadienne des professionnels de l'immersion (ACPI) soutient et enrichit la pédagogie immersive en offrant aux éducateurs des services de formation, de recherche et de réseautage. L'ACPI participe ainsi à la promotion et à l'épanouissement d'un Canada bilingue. L'Association est constituée en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. En tant qu'organisme à but non lucratif, l'Association est exempte d'impôt selon les lois fiscales fédérales et provinciales.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes:

a) Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les frais d'adhésion sont fixés par le conseil d'administration et sont constatés comme produits proportionnellement au cours de l'exercice auquel ils se rapportent. Les frais d'adhésion perçus à l'avance pour l'exercice suivant sont enregistrés comme produits reportés.

Les recettes tirées des inscriptions et du parrainage dans le cadre d'événements et les dépenses de congrès sont constatées lorsqu'ils sont reçus.

b) Utilisation des estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui auront une influence sur les montants déclarés d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés de revenus et dépenses pour la période. Les résultats réels pourraient s'éloigner de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement, et si des redressements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils sont connus.

c) Contributions en nature

Les contributions reçues sous forme de biens et services sont comptabilisées à la juste valeur à la date de la contribution, si la juste valeur peut être estimée de façon raisonnable et quand les biens et services sont utilisés dans le cours normal des activités.

d) Contributions de Patrimoine Canadien

Les contributions de Patrimoine canadien sont assujetties à des règles spécifiques par rapport aux déboursements de ces fonds. Les registres comptables de l'Association sont sujets à une vérification par Patrimoine canadien pour définir, s'il y a lieu, les montants imputés aux contributions qui ne sont pas conformes aux modalités des accords déterminés. Selon ces accords, de tels montants seraient remboursables à Patrimoine canadien. Les corrections aux contributions qui relèvent des exercices antérieurs sont comptabilisées lors de l'exercice durant lequel Patrimoine canadien demande le recouvrement.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMERSION

NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTAT FINANCIERS

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)**e) Instruments financiers**

Les actifs financiers et les passifs financiers de l'Association sont comptabilisés comme détenus à des fins de transaction; les changements de la juste valeur, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés dans l'état des revenus et des dépenses.

f) Répartition des charges

L'Association participe à des projets financés par le gouvernement et d'autres organismes qui sont compatibles avec sa mission d'organisation. Le coût de ces programmes comprend les frais de personnel, les coûts des locaux et les autres charges admissibles qui sont directement liées à la prestation de ces projets.

La croissance de l'Association entraîne le financement et l'administration, y compris la gouvernance d'entreprise, la gestion générale et le soutien général. Ces frais sont comptabilisés et déclarés séparément pour chaque programme de façon appropriée et uniforme chaque année; il s'agit pour la plupart de programmes de nature spécifique.

g) Placements à court terme

Les placements à court terme sont indiqués à la valeur marchande à chaque date de rapport. Les gains et les pertes font partie des revenus de placements dans l'état des recettes et des dépenses.

h) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

<u>actif</u>	<u>taux</u>	<u>base</u>
Meubles et accessoires	30%	solde dégressif
Améliorations locatives	10 ans	ligne droite

Les acquisitions effectuées au cours de l'exercice sont amorties à la moitié des taux ci-dessus.

3. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissemens cumulés	Net 2021	Net 2020
Meubles et accessoires	\$ 5,651	\$ (848)	\$ 4,803	\$ 0
Améliorations locatives	<u>36,366</u>	<u>(3,636)</u>	<u>32,730</u>	<u>0</u>
TOTAL	<u>\$ 42,017</u>	<u>\$ (4,484)</u>	<u>\$ 37,533</u>	<u>\$ 0</u>

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMERSION

NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTAT FINANCIERS

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2021

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, créditeurs et frais encourus se rapproche de leur juste valeur étant donné la période relativement courte jusqu'à échéance des instruments. Les placements sont évalués à la juste valeur. La direction estime que l'Association ne s'expose pas à des risques importants d'intérêt, de devise ou de crédit découlant de ces instruments financiers autres que ceux notés.

5. MONTANTS À RECEVOIR

	2021	2020
Comptes à recevoir	\$ 48,690	\$ 9,472
Autres	<u>10</u>	<u>10</u>
	<u>\$ 48,700</u>	<u>\$ 9,482</u>

6. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Association obtient la majeure partie de son revenu de Patrimoine canadien. Au cours de l'exercice, le revenu de Patrimoine canadien était de 1,035,888 \$ (2020 - 642,894 \$). Si ce financement n'est pas maintenu ou si l'Association ne peut pas le remplacer, l'Association ne pourrait pas maintenir ses activités aux niveaux actuels.

7. ENGAGEMENT

L'Association a versé des dépôts non remboursables pour l'organisation d'événements du congrès de 2021- 2023 enregistrés des actifs payés d'avance. L'Association a des engagements contractuels liés aux frais d'hébergement, de nourriture et de boissons pour chaque congrès annuel de 2021, 2022, 2023 et 2024 d'une valeur minimale approximative de 387,926\$. Il y a un total de 9 000 \$ de dépôts impayés pour Westin Ottawa, Fairmont Banff, Hilton St. John qui seront payés à une date ultérieure.

8. CONTRAT DE LOCATION

L'Association a signé un bail avec Laurier Place Limited jusqu'au 31 décembre 2025. Le loyer de base par mois est de 1 050 \$ pour les années 1 et 2, de 1 125 \$ pour l'année 3 et de 1 200 \$ pour les années 4 et 5 avec des ajustements pour les taxes commerciales et les factures de services publics. Le loyer minimum pour les cinq prochaines années est de :

2021	\$12,600
2022	\$12,600
2023	\$13,500
2024	\$14,400
2025	\$14,400

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMERSION**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTAT FINANCIERS****POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2021****9. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL**

L'Association définit le capital qu'elle gère comme de l'actif net non affecté. Les objectifs de gestion du capital de l'Association consistent notamment à faire en sorte de pouvoir poursuivre ses activités et à maintenir des liquidités suffisantes pour s'acquitter de ses obligations au moment voulu. L'Association n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

10. POLITIQUE FINANCIÈRE DE GESTION DES RISQUES

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, L'Association est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers au 31 mars 2021:

Le risque de crédit

Le risque de crédit associé aux comptes débiteurs est minime, car il comprend les montants dûs principalement par Patrimoine canadien.

Le risque de liquidité

L'Association gère son risque de liquidité en effectuant la surveillance régulière des flux de trésorerie prévus et réels et les échéances de son passif financier, et en se dotant d'instruments qui peuvent être facilement convertis en espèces. Les comptes créditeurs sont habituellement payés dans les 30 jours.

Le risque de change

La monnaie fonctionnelle de l'association est le dollar canadien. L'Association n'effectue pas de transactions en devises étrangères et n'a pas recours à des contrats de change. Au 31 mars 2021, aucun de ses placements n'était exposé au risque de change.

11. COVID-19 ET OPÉRATIONS

La déclaration de la pandémie COVID-19 en mars 2020 a eu un impact sur les finances de l'association au cours de l'année, puisque la conférence annuelle a été reportée à la fin de 2021. L'Association a été en mesure d'atténuer cet impact par la réduction des dépenses et l'obtention d'une aide gouvernementale. L'Association a obtenu un prêt du Compte d'urgence d'entreprise du Canada.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMERSION

ANNEXE - SOMMAIRE DES REVENUS ET DÉPENSES

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2021

	Accompagnem ent des conseils scolaires	Accord Soutenir 579622	Accord 70 Activités motivantes	Recrutement et rétention	Table nationale en français en langue seconde	Ambassade de France	Enquête sur la penurie en immersion	Accord Ressources pour leader en immersion	Rendez-vous virtuels	Total 2021	Total 2020
Revenus											
Contribution Patrimoine Canadien	\$ 32,600	\$ 308,000	\$ 18,500	\$ 375,356	\$ 35,000	\$ 0	\$ 74,803	\$ 75,000	\$ 110,000	\$ 1,029,258	\$ 642,894
Contribution Ministère de l'Éducation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102,869
Contribution financière ACPI	3,250	44,677	0	15,200	0	0	8,000	0	0	71,127	363,102
Contribution SAIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,000
Subvention SSTE Gouv Federal	0	6,629	0	0	0	0	0	0	0	6,629	0
Autre	0	10,000	0	0	0	6,300	0	0	0	16,300	0
Revenus totaux	35,850	369,306	18,500	390,556	35,000	6,300	82,803	75,000	110,000	1,123,314	1,111,865
Dépenses											
Salaires	28,813	209,600	7,945	76,999	13,699	0	8,152	61,949	8,957	416,115	310,908
Honoraires	7,037	89,566	10,000	174,865	21,147	6,800	74,371	6,298	89,311	479,395	328,975
Déplacements	0	3,262	0	27,187	0	0	0	5,741	7,518	43,708	165,200
Publicité	0	8,874	279	98,321	0	0	0	0	0	107,474	25,146
Coûts											
Opérationnels	0	62,149	276	13,184	154	0	280	1,012	4,214	81,269	254,808
Ammortissement	0	4,484	0	0	0	0	0	0	0	4,484	0
Autres	0	147	0	0	0	0	0	0	0	147	8,770
Dépenses totales	35,850	378,082	18,500	390,556	35,000	6,800	82,803	75,000	110,000	1,132,592	1,093,807
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	\$ 0	\$ (8,776)	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ (500)	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ (9,278)	\$ 18,058